

COMPTE-RENDU

Marine Linglart
Lucie Poirier

CONCERTATION Zac du Panorama

Le jeudi 3 novembre 2016
Atelier de Conception n°1

« Ressources, circulations et cheminements »**Préambule**

La Ville de Clamart s'est lancée dans une procédure de Zone d'Aménagement Concertée pour la transformation du site EDF en futur éco-quartier. Ce projet fait, dès son démarrage, l'objet d'une concertation, qui repose notamment sur des balades urbaines, des ateliers de conception et des réunions publiques avec l'ensemble des acteurs concernés.

À la suite de deux balades urbaines visant à découvrir le site de 14 hectares et appréhender concrètement ses enjeux, nous nous retrouvons tous à la Maison des associations pour un premier Atelier de Conception. L'enjeu étant d'échanger autour de deux premiers thèmes: «Ressources» et «Circulations». 3 groupes sont formés totalisant 20 participants.

Marine Linglart introduit cette séance de travail par une brève présentation : rappel du déroulé général du projet, des différents acteurs, des études en cours ou réalisées...

La Commune de Clamart a récemment lancé une consultation dans le cadre d'un marché public pour choisir l'équipe de Maitrise d'Oeuvre en charge du dossier de conception et de réalisation de la ZAC. En parallèle, s'effectue la finalisation des cahiers des charges techniques. Divers bureaux d'études sont alors missionnés pour réaliser : une analyse du bâti (BET structure), un dossier «loi sur l'eau», des études géotechniques, des mesures bruit et pollution, ... etc.

La concertation permet aux habitants de suivre de près l'évolution de ces étapes, d'être informés à mesure des avancées et d'être force de proposition pour orienter les choix de conception.

Éléments fournis aux participants lors de l'atelier -

Éléments cartographiques tels que: vues aériennes, plan élargi à l'échelle de la commune, plan à l'échelle du site et de son contexte proche, carte d'État-Major, carte IGN, schémas d'état des lieux.



1 - Présentation du Projet

1 / Situer la ZAC dans son contexte géographique:

La projection d'une photographie aérienne permet de situer le terrain EDF que nous avons visité ensemble lors des promenades urbaines précédemment organisées. Nous montrons aux participants les différents supports cartographiques qui nous permettent d'analyser les caractéristiques de l'espace : carte IGN, photographie aérienne, ou cartes thématiques répertoriées sur le site Géoportail...

Afin d'ajouter des informations, nous avons aussi créé une carte des enjeux de biodiversité en superposant les zones naturelles et en identifiant les corridors écologiques existants autour de notre zone d'étude.

2/ Les étapes du projet:

Un calendrier prévisionnel rend lisible l'évolution des différentes phases envisagées de l'été 2016- à l'automne 2017. La concertation, l'AEU (analyse environnementale de l'urbanisme) et les EI (études d'impacts) ont débuté dès le mois de juillet et sont menées conjointement. Ces démarches accompagneront par la suite le dossier de création à partir de cette fin d'année et jusqu'au traité de concession qui permettra de commencer les travaux de construction.

La concertation se développe plus précisément dans le temps lors de promenades urbaines pour découvrir le site du projet (déjà effectuées), d'ateliers de conception tout au long du projet, d'une visite d'ÉcoQuartier pour développer des références, de la production de panneaux d'information, et de réunions publiques.



3/ Les enjeux du projet:

La création d'un quartier respectant les principes du développement durable poursuit quatre objectifs majeurs: impliquer tous les acteurs de la ville, mettre en oeuvre un cadre de vie sain et sûr, participer au dynamisme économique et territorial et enfin, promouvoir une gestion responsable des ressources et adaptée au changement climatique.

Marine Lingart présente les enjeux environnementaux plus en détail : qualité de l'air, qualité de l'eau, émission de gaz à effet de serre, artificialisation des sols, biodiversité, gestion des déchets, et des ressources. Tous ces aspects entrent en jeu dans la conception des futurs aménagements.

Le thème «Ressources» nous permet dès cette première séance de travail collectif de valoriser les caractéristiques du site au coeur des questions environnementales.

4/ Le projet dans le territoire:

Dans le contexte de la métropolisation, le projet et ses enjeux doivent également se poser à grande échelle. Chaque projet de la région parisienne fait partie d'un projet plus vaste. Cette conscience est présente notamment lorsqu'on se pose la question du transport et des connexions au sein d'un territoire commun. À Clamart, l'opportunité de développer l'urbanisation avec le projet de la ZAC du Panorama tient en grande partie du fait de l'arrivée du Tramway T6 qui longe la RD906 en contact direct avec le futur quartier.

2 - L'Atelier : 2 grandes questions

C'est à présent au tour des habitants de prendre la parole au sein de groupes de travail.

Deux questions portent les réflexions du jour: «**Quelles sont les ressources que vous souhaitez mettre en évidence et pourquoi? eau, air, biodiversité, énergie, sol, matière première...**» et «**Quel maillage viaire organiser sur le territoire du projet? place de la voiture, du piéton, des cycles, stationnements, connexions des voiries, déplacements à plus large échelle...**»

Les supports cartographiques sont mis à disposition permettant à chacun d'écrire et de commencer à dessiner ce qui l'intéresse.



Voici quelques extraits des échanges entre les participants et les professionnels intervenants:

« Les châteaux d'eau: à présent on sait les enterrer, on n'a plus besoin de les voir. Je pense qu'on devrait les déconstruire pour les faire sous terre et créer un parc au-dessus.

- Ce que vous dites c'est qu'ils gênent la vue, c'est la question du paysage qui vous intéresse.
- Il faut penser à des solutions pour intégrer ces constructions, on peut aussi peindre ou végétaliser.
- Si vous pensez que dans la conception du projet il faut porter une attention particulière aux châteaux d'eau, il faudra sûrement intégrer un nouvel acteur : le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) qui assure la gestion des châteaux d'eau.»

«Par où passeriez-vous pour traverser le quartier?

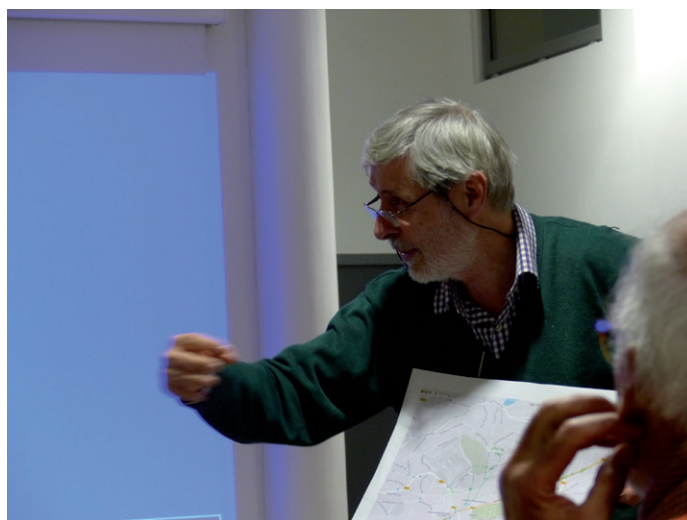
- Par le chemin le plus court!
- Eh bien, dessinez-le.»

Marine rappelle qu'il s'agit bien là de s'interroger sur les objectifs souhaités et non sur les solutions techniques (qui seront proposées par les bureaux d'études retenus pour travailler sur ce dossier et les services de la Ville).



«- Que peut-on se permettre de proposer? Jusqu'où peut-on aller? Par exemple, est-ce envisageable et «possible» de déconstruire les châteaux d'eau?
 - À l'échelle d'un grand projet comme celui-ci, on peut se poser ces questions, mais il y aura forcément un équilibre économique à trouver, c'est mathématique! Il faut être capable de compenser les dépenses par les recettes à venir. Ce qu'il faut avoir en tête c'est que plus on dépense, plus il faut construire en logements pour équilibrer le projet économiquement.»

Après environ une demi-heure de débats et productions en trois sous-groupes, un rapporteur pour chaque table porte le message de son groupe afin de synthétiser les questions qui se sont posées et les réponses apportées.



3 - Les rapporteurs

Groupe 1

Ressources:

1/Analyse de la carte napoléonienne

Les deux voies parallèles qui sont devenues la RD906 et le Boulevard du Moulin de la Tour existaient déjà à l'époque. Il est important de **respecter cette trame viaire historique**.

De plus des alignements d'arbres perpendiculaires au plateau marquent des traversées du site. Seulement, aujourd'hui, le terrain d'EDF est une enclave infranchissable, il serait intéressant de **retrouver des passages traversants**.

2/ Analyse de la vue aérienne

On constate, vue du ciel, **une richesse des espaces végétalisés** qui sont nombreux sur le site EDF, ce sont des **espaces de grande liberté**, de vides qui offrent certainement une grande qualité de l'air. Il est important de **les conserver ou de les restituer**.

Circulations:

- 1/ On constate une voie qui ressort naturellement en observant les cartes: celle qui est en face du cimetière. On aimerait pouvoir tracer une voie depuis l'entrée du cimetière jusqu'au Plessis-Robinson qui pourrait relier les quartiers et **créer une traversée nord-sud**.
- 2/ Pour faciliter et adoucir les circulations, on peut **imaginer des voies à sens unique**: en créant de nouvelles rues on complète le maillage, on peut alors se permettre de proposer un sens de circulation.
- 3/ On aimerait créer **des cheminements doux** pour les vélos et les cyclistes uniquement.



Groupe 2

Ressources:

- 1/ Intérêt pour le Paysage

Les châteaux d'eau sont trop visibles et obstruent la vue. On envisage deux solutions: déconstruire les châteaux d'eau existants pour les enterrer ou les végétaliser pour **les intégrer dans le paysage**.

- 2/ Nous sommes sur un plateau et les vents peuvent être une contrainte c'est pourquoi il est important de **conserver les grands arbres** en bonne santé et de **planter des essences coupes-vents** aux feuillages persistants... etc

- 3/ Peut-être peut-on imaginer **replanter un verger comme autrefois** pour rappeler l'histoire du lieu.

- 4/ En ce qui concerne l'énergie, nous proposons de **développer le solaire** avec des panneaux solaires sur des toits en pente.

- 5/ Nous aimerions imaginer **une surface suffisante de sol perméable**, mais nous ne connaissons pas les solutions techniques.

Circulations:

- 1/ **Nous ne souhaitons pas créer de nouvelle voie qui traverse le quartier** pour relier la RD906 au boulevard du Moulin de la Tour car il y a déjà trop de circulation sur les voies existantes, cela perturberait la tranquillité du quartier.

- 2/ Nous pourrions **imaginer des voies apaisées au coeur du quartier** où l'on roulerait à 10 ou 20 km/h **et des voies uniquement pour les cyclistes et piétons**.

- 3/ Nous aimerions **un petit transport en commun**: le ClamiBus pourrait être relié au quartier.

- 4/ Nous pensons aussi à **la vie des enfants** c'est pourquoi des zones uniquement piétonnes, sans pollution et sans danger seraient souhaitables.

Groupe 3

Ressources:

1/ **L'eau est un élément intéressant à avoir au coeur du quartier:** nous imaginons un bassin ou plutôt une eau qui circule dans des petits canaux. Cependant, il faut faire attention avec les bassins car ils attirent les moustiques. Nous voulons bien un bassin mais pas trop grand pour développer autour plus d'espaces verts et d'aires de jeux pour les enfants.

2/ Nous accordons beaucoup d'importance aux espaces verts et aux végétaux. Nous aimerions aussi des **petits chemins qui offrent une atmosphère ombragée** mais réalisés avec **un revêtement confortable** pour pouvoir marcher sereinement quand il pleut.

Circulation:

1/ Dans un premier temps, il est important d'**imaginer le quartier sans les murs d'enceinte d'EDF** que l'on connaît actuellement.

2/ Nous aimerions **une circulation apaisée** au sein du quartier, de l'ordre de 30 km/h

3/ Nous pensons que relier le quartier par une voie nouvelle en continuité avec la rue des Pommiers (de l'autre côté de la RD 906) serait judicieux.

4/ Il est important de créer **une voie traversante pour relier Clamart au Plessis-Robinson.**

5/ Les **futurs équipements publics devront être connectés** aux 2 voiries principales : RD 906 et Boulevard du Moulin de la tour

6/ **Faciliter une traversée longitudinale**, mais s'il y a un plan d'eau central cela paraît difficile.



Cette première séance de débats a été très riche grâce à des participants réactifs ayant beaucoup d'idées et de propositions. D'autres sujets ont été questionnés rapidement par certains mais nous avons du recentrer sur les thématiques du jour. Nous aborderons toutes les questions point par point à mesure de l'avancée du projet.

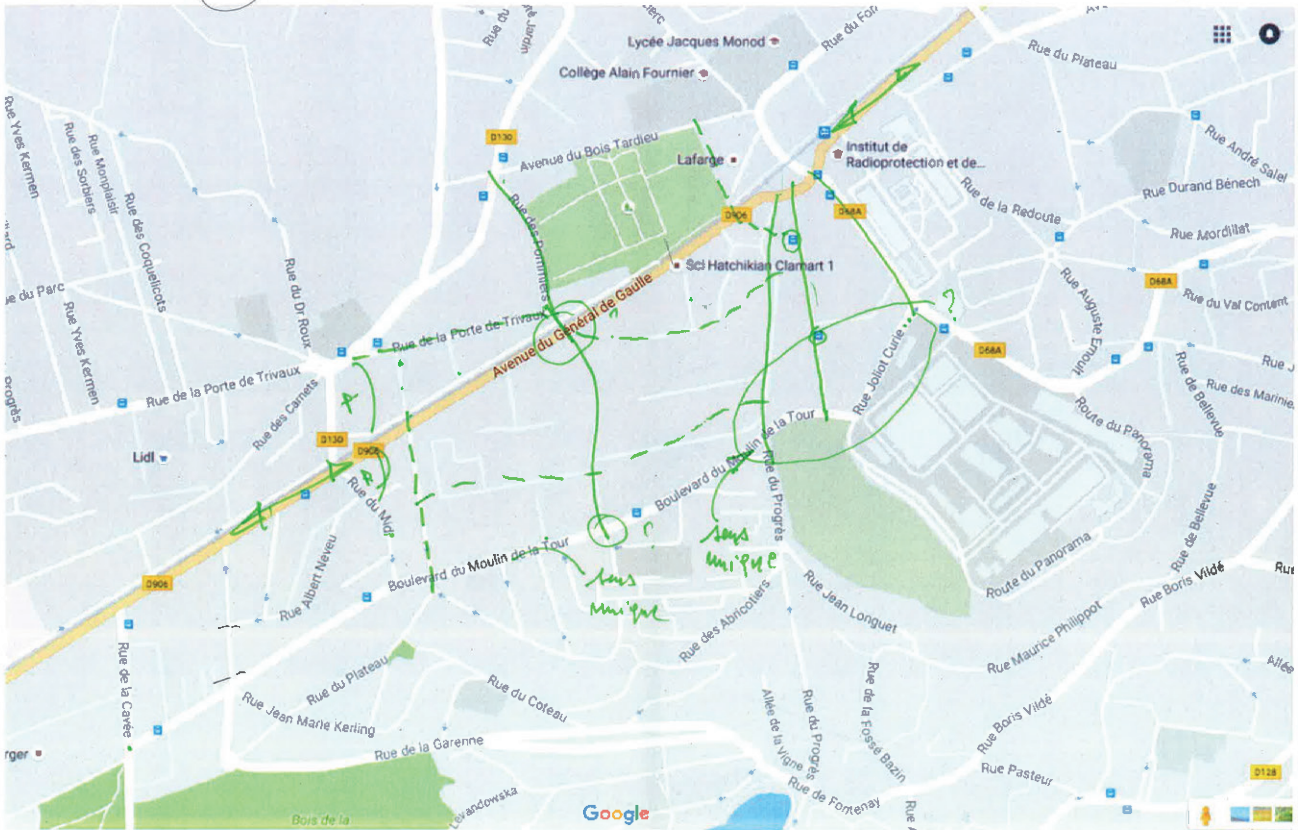
Le prochain atelier posera la question de la place de l'eau dans la conception de l'espace public et de celle à lui accorder au sein de la ZAC du Panorama.

À bientôt!

extraits des cartes réalisées par les participants



voie + chemin piétons ?



3

